



**DECISION DU BUREAU AGISSANT PAR DELEGATION
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

L'an deux mille quatorze, le dix-sept décembre à dix-huit heures, le Bureau de la communauté de communes de Lacq-Orthez, légalement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire au siège de la communauté, rond-point des Chênes à Mourenx, sous la présidence de M. Patrice LAURENT.

ETAIENT PRESENTS : Mmes et MM. Michel BARBÉ, Alain BOUCHECAREILH, Michel CAMDESSUS, André CASSOU, Louis COSTEDOAT, Jean-Pierre DUBREUIL, Gérard DUCOS, Nadia GRAMMONTIN, Aline LANGLÈS, Michel LAURIO, Francis LAYUS, Christian LÉCHIT, Jean-Luc MARTIN, Maïthé MIRASSOU, Henri POUSTIS, Didier REY.

ETAIENT EXCUSES : MM. Jean-Marie BERGERET-TERCQ, Jacques CASSIAU-HAURIE, Philippe GARCIA, Michel LABOURDETTE, Yves SALANAVE-PÉHÉ.

**OBJET : APPEL D'OFFRES OUVERT - MARCHÉ PUBLIC D'ETUDES EN VUE DE
L'ELABORATION DE PLUSIEURS PROCEDURES DE PLANIFICATION - PLANS
LOCAUX D'URBANISME (P.L.U.) - COMMISSION D'APPEL D'OFFRES DU 17
DECEMBRE 2014 - AUTORISATION DONNEE AU PRESIDENT DE SIGNER LES
MARCHES.**

Une procédure d'appel d'offres ouvert en application des articles 33 et 57 à 59 du code des marchés publics a été lancée le 24 octobre 2014 pour une remise des offres le 10 décembre 2014.

La consultation porte sur quatre lots distincts :

<i>Lot</i>	<i>Désignation</i>
1	P.L.U. BESINGRAND, NOGUERES et PARBAYSE
2	P.L.U. LACADEE et MESPLEDE
3	P.L.U. DE VIELLESEGURE ET LAGOR
4	P.L.U. CASTETIS

Les études comportent une tranche ferme et 1 tranche conditionnelle

Il a été remis 10 plis dans les délais sur l'ensemble des lots.

Au vu de l'analyse des offres, la commission d'appel d'offres réunie le 17 décembre 2014 à 14 heures a décidé d'attribuer les marchés comme suit :

- **Lot 1** : P.L.U. BESINGRAND, NOGUERES et PARBAYSE :
 - l'entreprise **Urbadoc / Eten Environnement** dont l'offre est économiquement la plus avantageuse pour un montant forfaitaire de **65 800 euros HT (tranche ferme + tranche conditionnelle)**.
- **Lot 2** : P.L.U. LACADEE et MESPLEDE :
 - l'entreprise **CREHAM / BKM Environnement** dont l'offre est économiquement la plus avantageuse pour un montant forfaitaire de **53 000 euros HT (tranche ferme + tranche conditionnelle)**.

- Lot 3 : P.L.U. de VIELLESEGURE ET LAGOR :
 - l'entreprise **CREHAM / BKM** Environnement dont l'offre est économiquement la plus avantageuse pour un montant forfaitaire de **62 750 euros HT (tranche ferme + tranche conditionnelle)**.
- Lot 4 : P.L.U. CASTETIS :
 - l'entreprise **CREHAM / BKM** Environnement dont l'offre est économiquement la plus avantageuse pour un montant forfaitaire de **29 750 euros HT (tranche ferme + tranche conditionnelle)**.

Eu égard aux développements précédents, le Bureau, après en avoir délibéré et à l'unanimité de ses membres, décide :

- **d'autoriser** son Président à signer les marchés avec les attributaires désignés par les membres de la commission d'appel d'offres,
- **d'imputer** les dépenses correspondantes sur les crédits prévus à cet effet.

Pour extrait certifié conforme,
le Président de la communauté de communes,



Jacques CASSIAU-HAURIE

Accusé de réception

Nom de l'entité publique	Communauté de communes de LACQ-ORTHEZ
Numéro de l'acte	BECCLO-2014-396
Nature de l'acte	DE - Délibérations
Classification de l'acte	1.1.1 - Marchés sur appel d'offre
Objet de l'acte	Appel d'offres ouvert : autorisation donnée au Président de signer les marchés relatifs à la réalisation d'études en vue de l'élaboration de plusieurs procédures de planification - plans locaux d'urba
Statut de la transmission	8 - Reçu par Contrôle de légalité
Identifiant unique de télétransmission	-200039204-20141217-BECCLO-2014-396-DE
Date de transmission de l'acte	26/12/2014
Date de réception de l'accuse de réception	26/12/2014